

Le projet d'établissement 2022- 2028

Si un projet pour chacun, une réussite pour tous comme titre du nouveau projet d'établissement 2022-2028 reste l'accroche qui nous semble la plus pertinente à l'aube d'une séquence d'après-COVID qui va considérablement renouveler l'enseignement des pratiques artistiques, plusieurs enjeux transversaux - sociétaux, environnementaux, de santé au travail et de solidarité - vont sillonner l'ensemble des préconisations du nouveau projet 2022-2028.

UN NOUVEAU PROJET EN QUATRE TEMPS

La période dans laquelle nous nous trouvons est riche de nombreux défis. Il faut à la fois se transformer, rester fidèle à des valeurs et s'adapter au monde ; pour s'emparer de l'avenir dans un conservatoire aujourd'hui, il faut avoir de l'ambition et, en même temps, être prudent. Le contexte économique fragilise les ambitions : la stabilisation des effectifs d'élèves et la maîtrise de la masse salariale seront deux curseurs contraints. Des questions se posent. De nouvelles modalités d'enseignement et d'évaluation ont été inventées dans des conditions inédites par le bon usage de l'innovation digitale et relayées par la mobilisation remarquable et solidaire de l'ensemble des personnels de l'établissement. Ensemble, avec les élèves et les familles, des solutions ont été trouvées.

Les quatre temps qui précisent le nouveau projet sont invités à se croiser et à ouvrir ensemble des perspectives. L'après de la crise sanitaire ouvre une parenthèse et nous impose donc de nous réinventer. Le « à distance » aura valu par d'autres rencontres « inespérées », en particulier celle d'une meilleure compréhension de l'environnement personnel et familial de nos élèves. La relation entre les familles et les équipes du CRR s'en est trouvée renouvelée, enrichie, quelquefois apaisée. Un certain nombre d'impératifs s'imposent à nous : retrouver nos publics in situ, approfondir la relation au territoire et à nos partenaires pour rencontrer ceux qui ne fréquentent pas l'« espace » culturel, cultiver nos capacités de réflexion et d'action collective. Comme l'ont dit les professionnels du spectacle vivant à Avignon cet été, « il nous faut une folie généreuse de l'accueil, de l'accueil, de l'accueil ». C'est le premier et quatrième temps de notre projet. Ces moments de doute passés, où l'expression de la résilience n'était que subie, montre que l'échange, la découverte, l'émotion et le partage sont vitaux. Pour créer ces instants de rencontre avec le public, encourager ses liens sociaux, il ne peut donc y avoir d'avenir sans spectacles, sans concerts, sans une prise de risque live. Dans un contexte de montée en puissance de pratiques culturelles de plus en plus solitaires et numériques, cette crise aura mis en évidence le besoin d'un rapport aux Oeuvres vécu « avec les autres ». L'appropriation réelle des oeuvres, la médiation culturelle devient donc un enjeu essentiel.

Les oeuvres, lorsqu'elles chahutent notre part intime, s'adressent à notre dignité et participent de notre émancipation. C'est le deuxième temps de notre projet. Cet avenir 2022-2028 se situera sans doute après-demain. Selon la formule consacrée : il faut donner du temps au temps, accepter de poser des parcours pédagogiques sur du long terme - notamment pour prendre en compte la particularité des élèves qui sont face à leurs troubles DYS - , ne pas se précipiter sur des horizons de certitudes. Un temps nécessaire pour la réflexion, un temps, pour nous, enseignants et direction du CRR, de remise en question de nos pratiques, un temps pour tenter de comprendre le monde qui nous entoure et coexister avec lui, un temps pour miser sur une jeunesse créative, débarrassée de toute suffisance et du culte de l'entre soi. C'est le troisième temps de notre projet.

Un projet pour chacun, une réussite pour tous, ce nouveau projet d'établissement sera porté sereinement si les conditions de la confiance entre nous tous - agents administratifs, enseignants, direction, parents, élèves, élus, partenaires - sont cultivées au quotidien dans le respect des responsabilités des uns et des autres ; la participation citoyenne - sous toutes ses formes - mérite d'être encouragée au sein du CRR afin de mieux vivre ensemble l'engagement dans les décisions qui porteront sur des choix significatifs et toucheront aux valeurs du service publique de l'enseignement artistique initial.

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- ▶ Présentation du Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise
- ▶ Enseignements

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53